



# Charte de fraternité

## étudiants – jeunes pro Saint Michel et rue Pasteur (2021-2022)

*Un engagement qui permet à chacun  
de déployer ses talents et ses charismes au service d'un projet commun.*

---

Les fraternités Saint Michel et rue Pasteur sont le noyau de **l'aumônerie des étudiants et jeunes pro de la paroisse du Bx Antoine Chevrier**. Elle est un lieu de formation à l'engagement ecclésial et missionnaire. Les jeunes y apprennent à tenir leurs études ou leur profession avec un véritable engagement de foi. Les fraternités sont **accueillantes et ouvertes**. On ne peut les rejoindre sans accepter l'exigence de la vie en **communauté** puisque leur vocation est de rayonner largement. Un couple (Julie et Pierre-Marie Brisset) accompagne ces fraternités.

### 1. UNE VIE COMMUNAUTAIRE ET FRATERNELLE

*Vivre en fraternité : une chance pour découvrir de nouvelles relations fraternelles, amicales ...*

- réserver **la soirée du dimanche pour le repas communautaire** (le couple accompagnateur du foyer sera parfois présent)
- **s'enraciner dans la vie de la paroisse du Bienheureux Antoine Chevrier** pour y trouver sa place et expérimenter la joie de la vie fraternelle intergénérationnelle (**en priorité à la messe du dimanche soir à Saint-André**, ou à une autre messe du WE, mais aussi pour les journées paroissiales selon vos disponibilités ...)
- participer à une **équipe mensuelle de partage** (cette équipe peut être élargie à des étudiants ou jeunes pro qui ne font pas partie du foyer)
- **organiser les tâches quotidiennes, le ménage ...**

### 2. UNE VIE DE PRIERE, D'INTERIORITE ET D'APPROFONDISSEMENT DE LA FOI

*Vivre en fraternité : une chance pour déployer une vie intérieure, à partir du cheminement de chacun ...*

- participer à la **soirée étudiants et jeunes pro les 1<sup>er</sup> jeudis (soirées missionnaires ou soirées « grands témoins ») et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois (soirée adoration préparée par les fraternités)** à l'église **Saint André** : messe à 19h00, repas puis soirée
- participer en fonction de tes possibilités à « **Ramène ta tasse** » (rencontre des étudiants et jeunes pro de la paroisse avec le Père Thierry Jacoud) le **samedi** de 10h30 à 12h30
- organiser en foyer une **prière quotidienne** (chacun y est invité **selon ses possibilités** / horaire à fixer en début d'année)

### 3. UN SERVICE D'EGLISE

*Vivre en fraternité : une chance pour trouver une place dans la communauté chrétienne, avec ses talents ...*

- **choisir un service dans la paroisse** au plus tard 15 jours après l'arrivée en foyer, avec les accompagnateurs du foyer : **ce service est un élément clé de la vie au foyer (de 6 à 8 heures par mois)** : catéchèse, aumônerie des collégiens, aumônerie étudiants et jeunes pro, animation du chant, de la musique dans la liturgie, Epifree solidaire à Saint-André, logistique des journées paroissiales ...
- **vivre un suivi de cette mission** avec le couple accompagnateur de la fraternité régulièrement

### 4. DES TEMPS FORTS

- **temps fort du 1<sup>er</sup> trimestre** : WE de rentrée pour les étudiants et jeunes pro (vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021 : soirée de rentrée des foyers + samedi 2 octobre 2021 de 10h à 14h : rentrée des étudiants et jeunes pro de la paroisse + dimanche 3 octobre 2021 : messe avec l'évêque à partir de 15h00 à la cathédrale)
- **temps fort du 2<sup>ème</sup> trimestre** : retraite avec la paroisse à Saint-Chamond (5 et 6 février 2022)
- **temps fort du 3<sup>ème</sup> trimestre** : pèlerinage des étudiants et jeunes pro au Puy (2 et 3 avril 2022)

## 5. QUELQUES BALISES POUR LA VIE EN FRATERNITE

### ❖ Respect des autres

Le respect des autres interdit toute violence physique ou verbale et tout geste déplacé (y compris photos ou vidéos prises sans consentement). De telles attitudes peuvent faire l'objet d'un renvoi du foyer.

Si un couple se forme en cours d'année à l'intérieur de la fraternité, il devra veiller à ne pas impacter la charte et la vie de la fraternité (la relation amoureuse ne doit pas devenir exclusive par exemple ...). Il sera important d'en parler avec le couple accompagnateur.

De la même manière, une amitié forte qui naît au sein du foyer doit pouvoir s'articuler avec les autres membres de la fraternité.

### ❖ Hygiène et propreté

Les pièces communes (cuisines, salle de bains et WC) doivent être tenues impeccablement. Chacun y veille, notamment en lavant sa vaisselle, en nettoyant l'évier et la table de la cuisine, en nettoyant la salle de bain après usage et de même pour les WC. Les communs (couloirs, escaliers, pièce réservée au lave-linge et sèche-linge) ne doivent pas être encombrés, notamment par des poubelles.

A tour de rôle, selon un planning établi à l'avance, chaque étudiant assure le ménage des communs : salle de séjour, cuisine, couloir, accès à l'ascenseur, ascenseur, sanitaires et couloirs des appartements ainsi que la sortie et la rentrée des poubelles.

Chacun sera attentif au silence, dans la fraternité, entre 22h00 et 7h00.

Le tabac est interdit à l'intérieur des fraternités (aussi bien dans les chambres que dans les pièces communes). De manière habituelle, il n'y a pas de consommation d'alcool dans les fraternités.

### ❖ L'hébergement de proches

L'hébergement ponctuel de proches ou d'amis pour une nuit est possible (il nécessite l'accord des autres membres de la fraternité et du couple accompagnateur), mais l'hébergement de plus longue durée n'est pas souhaitable car il impacte forcément la vie et le projet de la fraternité. On veillera notamment à ne pas imposer sa petite amie, son petit ami, sa fiancée ou son fiancé au groupe.

### ❖ Internet et téléphone

Les étudiants n'utilisent les téléphones fixes que pour des appels inclus dans le forfait. Tout appel vers un téléphone portable ou un numéro spécial doit être fait à partir de son téléphone personnel. Les étudiants s'engagent à ne pas contrevenir à la loi HADOPI.

### ❖ Soirées et fêtes

L'utilisation des locaux communs pour des fêtes ou soirées suppose l'accord du couple accompagnateur et des autres membres de la fraternité.

Chacun membre de la fraternité s'engage à vivre un projet de croissance personnel respectueux des autres et de soi-même (rythme de vie, sommeil / drogue ...).

⇒ **LE NON RESPECT DE LA CHARTE PEUT CONDUIRE A UNE EXCLUSION DE LA FRATERNITE**

Je soussigné :  
m'engage à vivre cette charte.

Date :

Signature :

Signature du Père Thierry Jacoud :